

DÉCARBONAGE PAR ÉCLATEMENT



BMOI
GROUPE BNP PARIBAS

Virement en faveur d'un compte BMOI

Siège Tana le 31 / 12 / 2013

par le DÉBIT de mon compte

0 0 0 0 4 | 0 0 0 0 4 | 0 2 3 3 1 4 0 1 1 0 6 | 3 2
Code Banque Code Agence N° de Compte Clé RIB

Donneur d'ordre

Nom, prénoms ou raison sociale et adresse

HEPTALYS

VEUILLEZ VIRER AU CREDIT DU COMPTE DE :

Bénéficiaire : HEPTALYS

20 Rue Docteur Villette

Adresse : TSORAIKA

TANA

0 0 0 0 4 | 0 0 0 0 4 | 0 2 3 3 1 4 0 1 1 0 6 | 3 2
Code Banque Code Agence N° de Compte Clé RIB

chez l'Agence BMOI : Place Indépendance

La somme de : Trente huit cent Euros
(en lettres)

DEV Montant en chiffres
€ 1800

Motif ou référence de l'opération (facultatif)

Signature du client

Conserver le 2^e feuillet si vous adressez cette liasse par la voie postale.

VP. 8026 bis 04/2010-1

Titulaire de compte : HEPITALYS
Adresse : 20 Rue Docteur Villetta ISORAKA
N° de compte : 01 023314 001 36 NGA
01 023314 011 06 EUR

BANQUE MALGACHE DE L'OCEAN INDIEN
SIEGE ANTANANARIVO

Messieurs,

Nous nous référons aux conditions dans lesquelles vous pourriez prendre en considération nos instructions ou nos demandes de renseignements transmises par la voie télégraphique (message télex) et/ou celle du téléfax et/ou celle du mail.

Nous vous confirmons notre accord pour que tout message, d'une manière ou d'une autre, et plus généralement un engagement quelconque de notre part, ou contenant demande de renseignements de nature confidentielle, vaudra ordre d'exécution.

Aucun ordre original ne vous sera plus envoyé.

Au cas où nous vous envoyons l'original, nous nous engagerons à y apposer la mention « **CONFIRMATION DE NOTRE FAX DU ...** ».

En conséquence, nous vous garantissons la valeur de nos messages à votre égard et vous dégageons de tous les risques pouvant résulter de l'usage de ces modes de communication, et spécialement d'un usage frauduleux de nos appareils « télex », fax et mail (messages émis et reçus) ou de notre identité par un autre émetteur de télex, fax et mail.

Ces télex, fax et mail devront, pour être pris en considération, indiquer le nom et la signature des personnes figurant sur les cartes de signatures autorisées.

Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Antananarivo, le 17/09/2010

